

## L'AUTORISATION MINISTÉRIELLE EST ACCUEILLIE POSITIVEMENT

### La démarche de cohabitation constitue une opportunité de collaborer avec la population de Rouyn-Noranda

**Rouyn-Noranda, le 5 avril 2023** – La Direction de santé publique (DSPu) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue réitère qu'elle accueille positivement la nouvelle autorisation ministérielle accordée par le gouvernement du Québec à la Fonderie Horne.

### Des gains pour améliorer la santé de la population et pour réduire la pollution industrielle

Les engagements et les cibles annoncées permettront, à terme, de fortement diminuer l'exposition des citoyens de Rouyn-Noranda à la pollution industrielle. Il s'agit d'un gain majeur pour la population, son environnement et sa santé. Soulignons que plusieurs [recommandations de la santé publique régionale](#) découlaient de considérations recueillies auprès de groupes de citoyens et d'acteurs régionaux et que celles-ci ont été entendues par le gouvernement.

### Le quadrilatère Carter-Portelance : un secteur d'action prioritaire pour amorcer la démarche de cohabitation

Le [plan d'action gouvernementale pour soutenir Rouyn-Noranda](#) accompagnant l'[autorisation ministérielle](#) prévoit l'établissement d'une saine distance entre l'entreprise et le milieu résidentiel. Rappelons que le quadrilatère Carter-Portelance situé de la 9<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> rue au nord de la ruelle Carter est le secteur de la Ville de Rouyn-Noranda le plus exposé aux contaminants émis par la Fonderie Horne, et ce, autant par l'air que les sols. Il s'agit également de la zone la plus exposée aux émissions fugitives (*puffs*), au bruit et aux risques industriels. Par ailleurs, le réaménagement et le verdissement de cet espace contribueront à réduire la dispersion des contaminants dans le reste du quartier en plus d'augmenter la distance entre la Fonderie Horne et le milieu résidentiel. Il importe de mentionner que compte tenu des connaissances scientifiques acquises quant aux effets à la santé pouvant découler d'une exposition aux rejets d'une fonderie de cuivre, il serait aujourd'hui inacceptable de construire un milieu résidentiel aussi près de ce type de complexe industriel.

### La santé publique s'engage à collaborer avec la Ville de Rouyn-Noranda pour réaliser une démarche de cohabitation

« C'est avec satisfaction que j'accueille le leadership de la Ville de Rouyn-Noranda et c'est dans un souci de maintien et d'amélioration de l'état de santé de la population que la santé publique régionale s'engage à la soutenir activement dans le cadre du déploiement de la démarche de cohabitation. Les échanges et les réflexions des Rouynnorandais contribueront notamment à identifier les enjeux de cohabitation, à définir les façons d'atténuer les impacts et à établir les mécanismes de communication, d'information et de consultation répondant aux besoins de la population », affirme le Dr Stéphane Trépanier, Directeur par intérim de la DSPu.

.../2

Il est à noter que la démarche réalisée s'inscrira en cohérence avec les [bonnes pratiques définies par l'Institut national de santé publique du Québec \(INSPQ\)](#), tel que de définir des moyens de communication transparents pour discuter des enjeux, pour s'informer et pour recevoir les rétroactions des partis concernés.

Pour obtenir plus de renseignements :

[Mise à jour municipale sur le dossier de la qualité de l'air | Ville de Rouyn-Noranda](#)

**Source :** Sarah Charbonneau

Adjointe à la présidente-directrice générale – affaires publiques  
et relations avec les médias

[08\\_cierrat\\_communications@ssss.gouv.qc.ca](mailto:08_cierrat_communications@ssss.gouv.qc.ca)